

HYGIENE ALIMENTAIRE

INFORMATIONS

Vous avez un projet de création d'entreprise dans le secteur alimentaire et vous souhaitez obtenir les premières informations réglementaires en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire. Nous vous proposons de participer à une réunion animée par un conseiller spécialisé de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Objectif

Identifier les obligations réglementaires avant de s'installer

Public ciblé

Créateurs ou repreneurs d'entreprise du secteur alimentaire

Contenu

■ **Les exigences réglementaires en matière d'hygiène et sécurité alimentaire applicables aux :**

- locaux
- équipements
- voitures boutiques

■ **La formation**

■ **Les démarches administratives**

Au cours de cette réunion, l'animateur répondra à vos questions et vous remettra une documentation pour vous permettre de respecter les exigences réglementaires.

Durée

2h30 les lundis de 9h30 à 12h

(le calendrier des jours de réunion peut être consulté sur le site www.cma-nantes.fr)

Coût

Gratuit

Lieu

Siège de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat à Sainte Luce sur Loire, 5, allée des Liards
ou à notre Antenne de Saint-Nazaire, 51 rue Aristide Briand

Modalités

Inscription préalable auprès du Service Création Reprise Transmission au **02 51 13 83 22**
ou à l'Antenne de Saint-Nazaire au **02 40 22 19 35**

